

# Deux références en aménagement d'une pharmacie satellite d'oncologie



Guy Bertrand  
asstsas

La construction d'une pharmacie satellite d'oncologie est complexe. La stérilité de la préparation et la protection du personnel contre un produit cytotoxique sont des enjeux qui définissent une conception qui n'a rien d'ordinaire. Nous vous en donnons un aperçu ici avec la présentation sommaire de deux réalisations, celles de l'Hôpital de Chicoutimi et de l'Hôpital régional de Rimouski.

Il y a un peu plus d'un an, à quelques mois d'intervalle, deux nouvelles pharmacies satellites d'oncologie ouvraient leur porte, l'une à Rimouski et l'autre à Chicoutimi. Elles représentent donc deux exemples récents de construction selon de nouvelles normes plus ou moins officiellement en vigueur.

En effet, actuellement, l'Ordre des pharmaciens du Québec élabore une nouvelle norme sur la préparation de médicaments stériles et non stériles. Elle portera sur tous les aspects de la préparation et particulièrement sur les conditions physiques pour réaliser ce que l'on appelle également les magistrales, soit des médicaments préparés par un pharmacien. Ce document s'ajoutera à certaines références comme le guide de l'ASSTSAS<sup>1</sup> sur les médicaments dangereux et le guide d'aménagement d'une pharmacie satellite de la Corporation d'hébergement du Québec<sup>2</sup>. Ces documents regroupent les principales recommandations pour l'utilisation sécuritaire des médicaments dangereux.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Les deux installations regroupent des activités presque identiques. La séquence passe d'abord par la saisie et la validation des ordonnances, la décontamination des contenants de médicaments et leur entreposage, le transfert du matériel et des médicaments vers le lieu de préparation, la préparation des médicaments et, enfin, la vérification et le transport du produit final vers le secteur d'administration des médicaments (**plans**).

Les deux installations disposent d'une salle de décontamination fermée qui donne directement sur l'aire de soutien. Elles possèdent aussi deux hottes logées dans une salle blanche accessible par un sas. Ce qui distingue les deux installations tient principalement à la localisation des activités de vérification et du lien avec la salle d'administration des médicaments.



Le comptoir de décontamination (Rimouski).



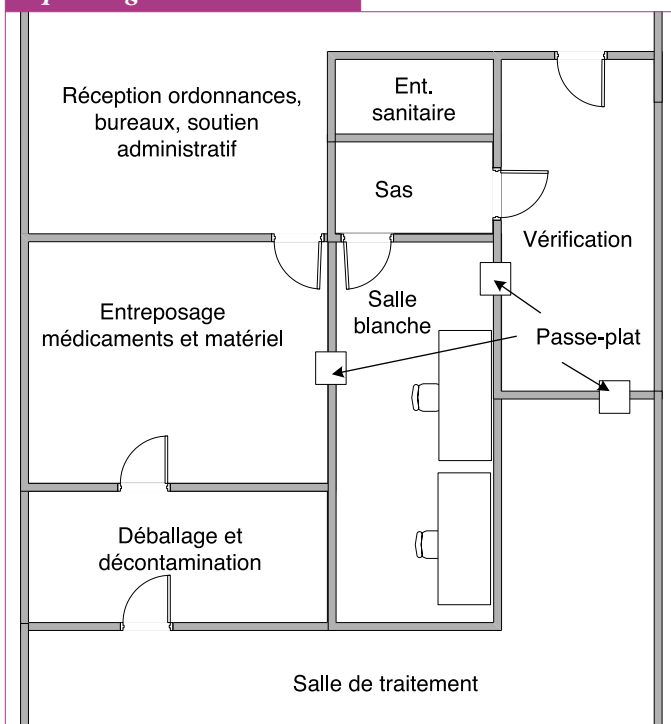
Section de l'aire de soutien avec tiroirs et armoires ventilées pour l'entreposage des médicaments (Chicoutimi).



Ce qui distingue les deux installations tient principalement à la localisation des activités de vérification et du lien avec la salle d'administration des médicaments.



**Hôpital régional de Rimouski.**

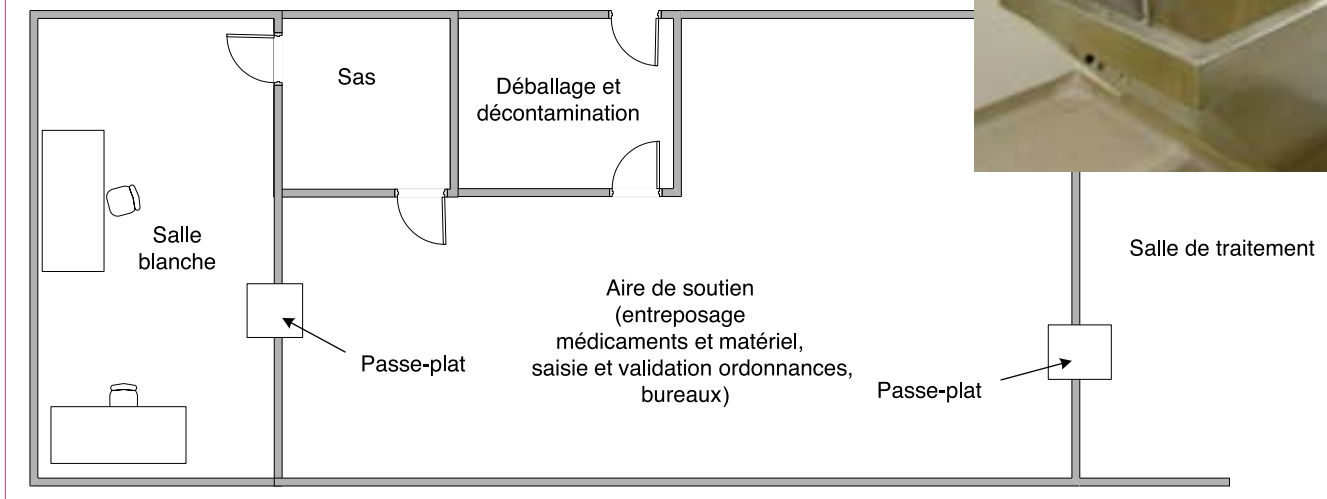


*Sas avec unité de rangement du matériel d'habillement, évier de brosse et délimitation des zones de plancher propres et souillées (Chicoutimi).*

*Évier de brosse et douche oculaire dans le sas (Rimouski).*



**Hôpital de Chicoutimi.**



À Chicoutimi, l'aire de soutien regroupe l'entreposage des médicaments et du matériel servant à la préparation et au travail de saisie et de vérification des ordonnances. Le sas est accessible par cette salle. À Rimouski, l'aire de soutien est divisée : la saisie des ordonnances est réalisée dans un secteur clinico-administratif. La salle d'entreposage ne sert qu'à cette fin et on y retrouve un passe-plat pour transférer le matériel vers la salle blanche.

La vérification est faite dans un autre local relié lui-aussi par un passe-plat avec la salle blanche. Ce même local donne accès au sas et est relié par une armoire à double ouverture avec la salle des infirmières. C'est de cette façon que les médicaments sont livrés aux infirmières. À Chicoutimi, les médicaments sont transférés par le même passe-plat et, ensuite, apportés à l'autre extrémité de l'aire de soutien pour être placés dans l'armoire à double accès.

Les systèmes de vérification à distance sont également différents puisque leur système de gestion des ordonnances diffère. À Chicoutimi, la présence d'équipements d'enregistrement et d'informatique est exigée à proximité des hottes, alors qu'à Rimouski seules les caméras sont présentes.

#### D'AUTRES DÉTAILS

Dans les deux cas, les installations ont visé une qualité de l'air ISO-7 dans la salle blanche et le sas et ISO-8 dans l'aire d'entreposage. Les hottes sont de classe II type B-2 et assurent une qualité d'air ISO-5, tout en évacuant 100 % de l'air vers l'extérieur. Les salles de décontamination sont pourvues d'une aspiration murale.

À Chicoutimi, les médicaments sont entreposés dans des armoires ventilées, alors qu'à Rimouski la ventilation de la salle d'entreposage et l'absence de postes de travail permanents suffisent à assurer la protection souhaitée.



Passe-plat à double porte (Rimouski).

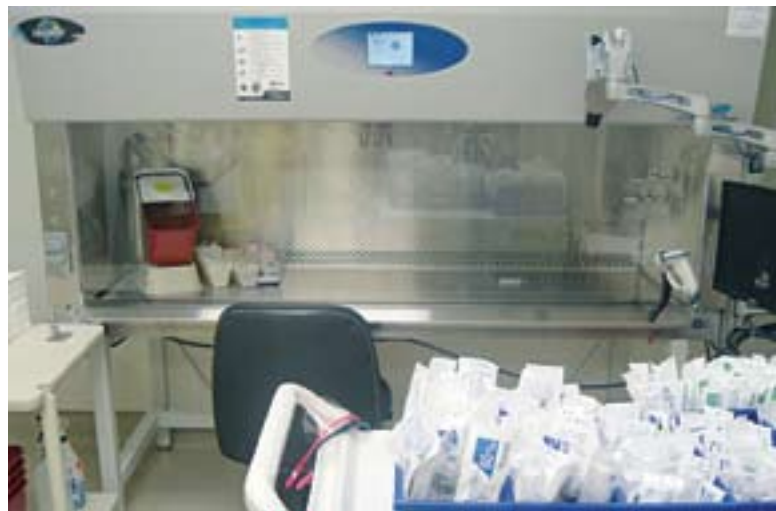
## Les deux projets ont démontré une grande préoccupation pour faciliter le maintien de la propreté des lieux.

Finalement, les deux projets ont démontré une grande préoccupation pour faciliter le maintien de la propreté des lieux. Par exemple, on a éliminé les surfaces horizontales inutiles, évité de créer des zones difficiles à atteindre et utilisé des matériaux lisses et résistants aux produits d'entretien. ●

#### RÉFÉRENCES

Pour en savoir plus sur ces deux installations, nous vous invitons à visionner un enregistrement vidéo ([www.asstsas.qc.ca](http://www.asstsas.qc.ca), onglet *Dossiers thématiques - Risques chimiques/Médicaments dangereux*).

1. ASSTSAS. *Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux*, Guide de prévention, 2008, 158 p. ([www.asstsas.qc.ca](http://www.asstsas.qc.ca)).
2. CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC. *Salle Blanche, Préparation des médicaments dangereux*, Fiche n° 4-097, février 2007.



Hotte dans la salle blanche où on aperçoit le système de caméra pour vérification à distance (Chicoutimi).



Exemple d'un détail de finition pour faciliter l'entretien des surfaces (Rimouski).